

Combattre l'islam est un simple réflexe de survie

La propagation de l'islam, depuis sa création, s'est caractérisée par une politique de conquête soudaine. Aujourd'hui, la stratégie s'est adaptée, lente et insidieuse, sa progression, rend le phénomène intrusif moins visible et alarmant qu'une invasion soudaine. Le résultat est pourtant le même et il suffit de faire le tour de son quartier pour en mesurer l'ampleur.

En 1974, dans un discours tenu au 2^{ème} sommet islamique à Lahore, Houari Boumedienne déclarait : *« Des millions d'hommes quitteront l'hémisphère sud pour aller dans l'hémisphère nord. Ils n'iront pas en tant qu'amis. Ils iront pour le conquérir, et ils le feront en le peuplant avec leurs fils. C'est le ventre fécond de nos femmes qui nous donnera la victoire. »*

Force est de constater que la prophétie du président Boumedienne est en cours de réalisation.

La consternation s'ajoute à la colère lorsque l'on réalise que les sociétés occidentales alimentent elles-mêmes, à coups de subventions sociales diverses, le mal qui les ronge.

Cédant à l'impérieuse nécessité d'une paix sociale, l'ensemble des pays européens pratique, à l'égard de l'Islam, un laxisme contemplatif. Pourtant, s'extirpant d'une irénique torpeur, certains parfois s'interrogent sur la compatibilité entre les deux mondes. Et dans les soubresauts d'un vague instinct de préservation, des lois, sont promulguées. Si elles ajoutent aux rancœurs des populations visées, elles sont l'expression lisible de deux projets de société fondamentalement divergents.

Ainsi, en France, les lois réglementant le port du foulard et

interdisant le voile intégral, ont-elles ouvert le débat sur le sujet. Désormais, de nombreux pays européens s'interrogent sur la nécessité d'appliquer chez eux la même législation

En novembre 2009, les Suisses ont organisé un référendum très controversé au sujet de l'érection de minarets sur leur territoire. 57,5% des votants, se sont déclarés hostiles à l'esthétique ithyphallique de ces tours de la foi.

En juin 2012 le tribunal de Cologne interdit la circoncision, majoritairement pratiquée par les musulmans, sur l'ensemble du territoire de sa juridiction. Cette décision inattendue remettait en cause une mutilation non consentie, banalisée par des siècles de pratique. L'évènement a eu des répercussions dans le monde germanique et la Suisse ainsi que l'Autriche ont manifesté leur désir de légiférer sur la question. En France l'article 16-3 du code civil précise qu' « *Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de nécessité médicale pour la personne ou à titre exceptionnel dans l'intérêt thérapeutique d'autrui.* » Les textes de loi, on le voit bien, existent, encore faut-il avoir le courage de les appliquer.

Il nous faut crier haut et fort, que le combat contre l'islam n'est pas la détestation de l'autre, mais un simple réflexe de survie.

Il nous faut rompre avec cet angélisme crétin et suicidaire, qui caractérise notre classe politique (droite et gauche confondues).

Il nous faut rendre impossible la pratique d'une religion qui contrevient par son essence même aux règles et aux lois de notre société (il ne s'agit pas d'expulser avec violence un dixième de la population).

Il nous faut briser le miroir aux alouettes, en excluant les nouveaux arrivants des avantages sociaux qui rendent nos pays si attractifs.

L'interprétation moderne du texte coranique, prôné par certains, pour accorder le dogme à son époque, est une utopie. Contrairement au catholicisme, son « concurrent » direct, l'Islam, est constitué d'un ensemble disparate de groupes de fidèles unis sous la même bannière, mais sans commandement commun.

Forts de l'expérience du judaïsme les premiers chrétiens avaient pensé à mettre en place une structure cohérente avec une hiérarchie pyramidale. En outre, au fil du temps et au gré des différents conciles, ils ont tenté d'adapter le dogme à l'époque. Nul ne fera cette remise en question pour l'islam, sans être accusé de blasphème et encourir la malédiction divine.

L'idée d'un islam modéré, au sens de la doctrine est sacrilège, car elle obligerait à remettre en doute, la parole divine. Figé dans un archaïsme barbare, l'islam est, et restera toujours, incompatible avec les règles qui établissent les fondements des démocraties occidentales.

Georges Petitjean